

SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA (OACI) 4/16

QUATRE ZONES DE DYNAMITAGE—WIVENHOE (MANITOBA)

(Remplace le Supplément de l'AIP Canada 64/14)

Quatre zones de dynamitage seront en activité près de Wivenhoe, au Manitoba. La hauteur maximale des dômes sera de 4 921 pieds au-dessus du sol (AGL) ou de 5 413 pieds au-dessus du niveau de la mer (ASL), ce qui comprend l'onde de choc.

Les quatre zones de dynamitage seront situées à l'intérieur des coordonnées suivantes :

56° 21' 26.60" N 95° 12' 49.01" W	rayon de l'explosion de 3 281 pieds
56° 21' 03.81" N 95° 13' 11.08" W	rayon de l'explosion de 3 281 pieds
56° 20' 56.49" N 95° 12' 03.00" W	rayon de l'explosion de 3 281 pieds
56° 20' 06.60" N 95° 12' 47.10" W	rayon de l'explosion de 3 281 pieds

Ces quatre zones se trouvent à environ 17 milles marins (NM) à l'ouest de l'aéroport de Gillam (CYGX). Les détails des changements de procédure mis en œuvre en raison de ces activités de dynamitage seront diffusés par NOTAM, par une modification de publication ou les deux.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

NAV CANADA
1601, avenue Tom Roberts
C.P. 9824, succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 6R2
À l'attention de : Dave Legault
Gestionnaire, Prestation des services AIM et bureau NOTAM

Tél. : 866-577-0247
Télec. : 613-248-4094
Courriel : landuse@navcanada.ca



James Ferrier
Gestionnaire, Gestion de l'information aéronautique